

PAYE	COMPTABILISE
LE 01.08.22	
PAR CRCA CC	01.602
DE 17106.C	



FACTURE

Fait le : Lundi 24 Janvier 2022
Facture N° : CS-DI220102
Chargé d'étude : ROIG Thierry

HECTARE PROMOTION

Service Comptabilité
75 Z.I. Les Portes Domitienne
CS 300 20
34741 VENDARGUES

331 420

OBJET : Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une évaluation environnementale (Modification du PLU) Commune de Banyuls-dels-Aspres.

	Désignation	Unité	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.
	Campagnes de terrain pour actualisation des données				
P	Ecologues (2 personnes)	1/2 JOUR	1,00	600,00 €	600,00 €
	Rédaction du prédiagnostic environnemental et du formulaire				
P	Ecologue	JOUR	7,00	500,00 €	3 500,00 €
	Répartition				
P	Quote part	UNITE	0,45	-4 100,00 €	-1 845,00 €
	Société SEP CECILE 45%				

HECTARE
URBANISME
1 boulevard J. KENNEDY
66000 PERPIGNAN
04 68 63 64 65
SIREN 351 323 660

N° TVA Intracommunautaire : FR61450612999

Page : 1/1

Total HT	Remise	Total Net HT	TVA 20%	Autre Taux	Total TTC	Acompte	Autre
2 255,00 €	0,00 €	2 255,00 €	451,00 €	0,00 €	2 706,00 €	0,00 €	0,00 €

Délai de règlement : 30 jours à réception

Paiement sur le compte au nom de CRB ENVIRONNEMENT

CREDIT AGRICOLE SUD MEDITERRANEE A PERPIGNAN - Code établissement : 17106 -
Code guichet : 00000 - N° compte : 19014880000 - Clé R.I.B : 62

NET A PAYER TTC
2 706,00 €

CRB ENVIRONNEMENT - - 40 rue Georges Courteline - 66000 - PERPIGNAN

Tél : 04.68.82.62.60 - Fax : 04.68.68.98.25 - Email : contact@crbe.fr - Site : www.crbe.fr

SARL au capital de 150000 euros - RCS PERPIGNAN 450 612 999 - SIRET 45061299900026 - APE 7112B